



# Comité Social et Économique

Réunion extraordinaire du 5 Mai 2023

## RECTIFICATIF

La Direction a convoqué ce jour les organisations syndicales pour leur présenter une modification dans l'organisation du pont du Jeudi de l'Ascension 2023 par rapport à l'accord AMTT signé par le SNI-UNSA le 3 mars 2023.

En effet, suite à une défaillance fournisseur, l'établissement de Madrid sera fermé durant 6 jours, générant une baisse de production de 600 moteurs pour l'établissement de Bourbon-Lancy.

Par conséquent, le **vendredi 19 mai** ne sera pas travaillé pour l'ensemble des salariés, sauf ceux en VSD qui travailleront normalement.

Les salariés doivent donc positionner le congé de leur choix, en cas contraire, les conditions prévues dans l'accord s'appliqueront :

Dans ce cas, les dispositions suivantes seront appliquées :

- Chaque salarié.e indiquera dans le système le motif d'absence qu'il/elle veut imputer à cette journée.
- En l'absence d'information, au moment du traitement de la paye, un jour d'absence sera déduit dans l'ordre de priorité suivant :
  - 1/au titre compteur Reliquat
  - 2/ JSUPP

Les salarié.es pour lesquels ce vendredi correspond à une ½ journée pourront positionner des heures de récupération. Ces heures auront été acquises précédemment à l'absence (ex. en travaillant un vendredi en journée complète au lieu d'une ½ journée ou travailler une ½ journée au lieu d'un vendredi « repos cycle »).

Selon les besoins des secteurs, il pourra être fait appel au volontariat, et les salariés n'ayant plus de congés seront prioritaires.